

PACTE PRODUCTIF 2025 Publiée le mercredi 28 Août 2019 - Économie
**POUR LE PLEIN EMPLOI,
LES CCI MOBILISÉES**

Annoncé par le Président de la République le 25 avril 2019, le Pacte productif 2025 se fixe pour objectif d'atteindre le plein emploi d'ici 2025 par l'augmentation de la production en France et l'adaptation de l'outil productif aux mutations économiques, en particulier par la diffusion du numérique et la transition écologique.

Comme il l'avait fait dans le cadre du Grand Débat National, le Gouvernement souhaite mener ce chantier essentiel à travers une démarche participative. Le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie a été sollicité pour y contribuer.

C'est pourquoi nous souhaitons aujourd'hui recueillir vos propositions sur les enjeux numériques, industriels et énergétiques auxquels vous êtes confrontés dans votre quotidien de dirigeant d'entreprise.

Vos diagnostics et propositions feront l'objet d'une synthèse nationale dont les résultats seront transmis au Ministère de l'Économie.

Nous vous remercions de votre contribution ci-dessous **avant le 25 septembre**.